

# PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2010-12-06

**À UNE SÉANCE SPÉCIALE** du conseil municipal, tenue à 18 h le 6 décembre 2010 à la salle du conseil au 3115, chemin Capelton, North Hatley

**SONT PRÉSENTS** la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar, Messieurs Claude B. Meilleur, D'Arcy Ryan, Martin Primeau, Vincent Fontaine et Guy Larkin,

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Monsieur Pierre A. Levac,

**EST AUSSI PRÉSENTE** Madame Liane Breton, directrice générale.

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Adoption du budget 2011 règlement n° 2011-01
5. Clôture de la séance

### **10-12-06.01B OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

### **10-12-06.02B ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **10-12-06.03B PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS**

### **10-12-06.04B ADOPTION DU BUDGET 2011 RÈGLEMENT N° 2011-01**

**EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE B. MEILLEUR**

**ET RÉSOLU D'**adopter le règlement n° 2011-01 intitulé « *Règlement ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2011* »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **10-12-06.05B CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Claude B. Meilleur propose la clôture de la séance à 18 h 05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

PROCÈS-VERBAL  
CANTON DE HATLEY

*Je, Pierre A. Levac, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Pierre A. Levac  
Maire

---

Liane Breton  
Directrice générale